# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Avenir du musée d'Argonne

Question écrite n° 6478

### Texte de la question

Mme Florence Goulet appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation préoccupante du musée d'Argonne, situé à Varennes-en-Argonne, dans sa circonscription de la Meuse. Fondé en 1973, ce musée consacré à l'histoire de l'Argonne présente des collections uniques liées à la période révolutionnaire, à la vie locale et à la Première Guerre mondiale. Il joue un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation de ce patrimoine, tout en contribuant à la vitalité culturelle du territoire. Ce musée est un pilier de la culture locale et enrichit l'offre culturelle pour les habitants de la Meuse. Cependant, en raison de l'insuffisance des moyens financiers de la collectivité et du manque de soutien du ministère et des pouvoirs publics pour la rénovation et la sécurisation du bâtiment, ce musée est actuellement fermé pour une durée indéterminée. Elle tient à souligner que cette situation survient malgré l'annonce, par Mme la ministre en juillet dernier, d'un plan de 98 millions d'euros visant à « améliorer l'accès à la culture en milieu rural » et alors même que l'importance de l'offre culturelle dans ces territoires a régulièrement été soulignée par cette dernière. Dans ce contexte, elle lui demande si elle envisage de soutenir financièrement et logistiquement la rénovation du musée d'Argonne, afin de lui offrir un avenir durable, conformément aux engagements pris en faveur de la culture en milieu rural.

### Texte de la réponse

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Grand Est assure le contrôle scientifique et technique du musée d'Argonne, labellisé musée de France. Aujourd'hui, le bâtiment de 600 m2 est effectivement vétuste et ne permet plus de conserver les 5 375 biens constituant la collection du musée dans de bonnes conditions (climat, sûreté, sécurité), ni d'accueillir les visiteurs correctement (pas d'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), pas de chauffage depuis plus d'un an). Malgré les efforts de la conservation départementale de la Meuse et l'aménagement complet des réserves, les collections se dégradent petit à petit. Il est important d'envisager un nouvel avenir pour l'actuel musée, notamment la mise en valeur des collections, en pensant le projet dans un ensemble cohérent et réaliste, en lien avec les besoins de ce territoire. Une forme innovante de musée, lieu de vie, de partage et d'apprentissage reste à imaginer. Dans cette perspective, la DRAC Grand Est organisera une réunion pour accompagner les différents acteurs de ce projet, afin de chercher une solution durable pour l'avenir du musée de France actuel.

### Données clés

**Auteur :** Mme Florence Goulet
**Circonscription :** Meuse (2e circonscription) - Rassemblement National
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 6478
**Rubrique :** Patrimoine culturel
**Ministère interrogé :** Culture
**Ministère attributaire :** Culture

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE6478

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 6 mai 2025, page 3193
**Réponse publiée au JO le :** 10 juin 2025, page 4808